



# SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

## Comité syndical Délibération de la séance du jeudi 4 mai 2023

| Membres du comité syndical      |          |          |         | Délibération n° 2329                                                             |
|---------------------------------|----------|----------|---------|----------------------------------------------------------------------------------|
| En exercice                     | Présents | Pouvoirs | Absents | Objet : Suppression du poste n°353 PEA Musique de chambre à temps complet (100%) |
| 9                               | 4        | 3        | 5       | Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX                                                  |
| Délibéré : Adopté à l'unanimité |          |          |         | Annexe : Oui                                                                     |

**Président :** Monsieur Stéphane Frioux

**Présent(e)s :** Monsieur Stéphane Frioux, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Caroline Lagarde, Conseillère Métropole de Lyon  
Madame Corinne Subai, Conseillère Métropole de Lyon

**Pouvoirs :** Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne, à Madame Subai  
Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Frioux  
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Constant  
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon, à Madame Lagarde  
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon

**Excusé(e)s :** Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne  
Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne  
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon  
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon

Transmission à la Préfecture le 9 mai 2023

**Délibération n°2329– Suppression du poste n°353 Professeur d'Enseignement Artistique  
spécialité Musique de chambre à temps complet (100%)**

Mesdames, Messieurs,

Suite au vote du CST du 21/03/2023 du rapport relatif à la nouvelle organisation de l'enseignement de la Musique de Chambre et déploiement des arts numériques à l'ENM, il est proposé aux membres du comité syndical de voter la suppression du poste de professeur d'enseignement artistique n°353 spécialité musique de chambre à temps complet (100%) à partir du 01/10/2023.

Il est proposé aux membres du comité syndical de voter la suppression de ce poste.

Annexes : fiche de poste

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent et autorisent le Président à signer la suppression du poste de Professeur d'Enseignement Artistique n°353, spécialité musique de chambre à temps complet (100%) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Stéphane FRIoux

Président du Syndicat Mixte de Gestion

Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique  
Villeurbanne

**Syndicat Mixte de Gestion**

de l'Ecole Nationale de Musique  
de Villeurbanne

45, cours de la République

69100 Villeurbanne

Tél. 04 78 68 98 27

## FICHE DE POSTE

**Service concerné :** Syndicat mixte de gestion de l'École Nationale de Musique, de danse et d'art dramatique de Villeurbanne

**Intitulé du poste :** Professeur de musique de chambre (16h)

### ❶ MISSION PRINCIPALE

Enseignement de la musique de chambre et de l'instrumentation

### ❷ ACTIONS LIEES A CES MISSIONS

- ➡. Enseignement de la musique de chambre et de ses pratiques spécifiques, en collaboration avec les enseignants des classes instrumentales et vocales (conduite de projet, recherche et constitution de répertoire, technique de répétition, gestion de groupe, etc.)
- ➡. Connaissance et maîtrise des différents répertoires dans le domaine classique à contemporain, en ouverture vers d'autres champs esthétiques (jazz, musiques actuelles, musiques traditionnelles, musique ancienne) et d'autres arts
- ➡. Transmission de repères de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- ➡. Approche de l'instrumentation, de l'arrangement, de la composition et de l'improvisation
- ➡. Mise en œuvre et accompagnement de projets interclasses
- ➡. Préparation et suivi des réalisations publiques des élèves
- ➡. Participation à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école

### ❸ RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Directeur de l'école

### ❹ RATTACHEMENT FONCTIONNEL

Directeur de l'école

### ❺ INTERLOCUTEURS

☞ **Externes :** parents, intervenants extérieurs, partenaires, établissements du réseau d'enseignement, établissements de diffusion.

☞ **Internes :** élèves, ensemble des personnels de l'école (enseignants, direction, équipe administrative et technique)

### ❻ CONTRAINTES DU POSTE

Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages...)

### ❼ CONNAISSANCES REQUISES OU A ACQUERIR

#### • Savoir-faire

Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques approfondies

Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques

Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats

Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines

Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés

Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

#### • Savoir être

Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination

### ❽ NIVEAU DE RECRUTEMENT

Grade de professeur d'enseignement artistique

Pris connaissance, le